

222C2620
FR0000066607-FS0960

6 décembre 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

LACROIX GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 décembre 2022, la société FMR LLC¹ (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 2 décembre 2022, par l'intermédiaire de la société FID SRS Intrinsic OPP FND qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société LACROIX GROUP et détenir, indirectement, 237 535 actions LACROIX GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,92% du capital et 3,22% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LACROIX GROUP sur le marché.

¹ FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008). Il est précisé que la société FMR Co, Inc. a été absorbée le 1^{er} janvier 2020 par la société Fidelity Management & Research Company dont la raison sociale a été modifiée en Fidelity Management & Research Company LLC.

² Sur la base d'un capital composé de 4 829 096 actions représentant 7 387 373 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.